

# DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION MULTIMODALE SUR L'AGGLOMERATION TOULOUSAINNE VIA INTERNET

---

## Note d'expertise de Roland COTTE, CERTU

- Sur la forme, il serait souhaitable que l'on mentionne dans l'objet du projet sur quel plan l'on raisonne (horaires théoriques ou temps réel).
- J'aurais, pour être assuré que les problématiques de maintenance et de fonctionnement soient bien intégrées dès l'origine, souhaité une description plus claire de l'équipe projet (au delà de ce qui est présenté au §4) montrant la présence de l'ensemble des partenaires (y compris l'exploitation) dès la conception du système. Il faut viser la pérennité du système sur un horizon d'environ 10 ans.
- Je ne trouve pas au §4 de mention de la participation de la DDE31 (ce qui me semble important au regard de la volonté de lier intimement TC et trafic routier pour assurer une véritable information multimodale et permettre à l'utilisateur un choix par comparaison des temps de parcours ) ? Le pré-requis n°1 évoqué le 7/06/04 sur l'accord de principe des partenaires est-il acquis ? Quelle est sa formalisation ? Les TER et la SNCF sont-ils intégrés dans la démarche comme cela semble être évoqués en bas de page du §1 de la note 2 ?
- On parle de développer l'information multimodale "via internet". Afin de ne pas obérer la possibilité de permettre à des éditeurs de services d'information d'accéder aux données et soit de les fusionner avec d'autres informations (en vue du développement d'un système d'information multimodale nationale), soit de permettre de les diffuser par d'autres canaux (SMS par exemple), il faut absolument que les données utilisées soient compatibles Trident (les notes doivent intégrer la nécessaire compatibilité du projet avec Trident sur ce point).
- Dans le §2 de la note 2, on retrouve dans le premier volet une mention comme quoi les spécifications et les interfaces seront probablement au format XML. Il faudrait que l'on dispose de données à un format XML compatible avec Trident. En effet, il serait également intéressant que le projet puisse s'appuyer sur un système de localisants pouvant être repris par d'autres. La CN03 GT7 lance une étude sur le meilleur système de localisation possible dans les transports publics dont les conclusions sont attendues au mois de mai 2005. Les dates semblent incompatibles alors la compatibilité Trident doit être visée.
- En fin du §1 de la note 2, il serait souhaitable que l'on "envisage" pas seulement "d'établir des passerelles" mais que cela soit un but recherché par le projet.
- En fin de §4, je souhaite qu'une évaluation de l'ensemble de la démarche projet puisse être produite afin d'assurer, en cas de succès, la répétitivité de la démarche.